

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique

22 SEP. 2023

Arrêté du

fixant la composition de la commission de sélection constituée en vue du recrutement sans concours d'agents de constatation des douanes de la branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale pour des emplois d'agent de bureau de douane à Futuna et à Wallis

La directrice générale des douanes et droits indirects,

- VU le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 326-1 ;
- VU le décret n° 79-88 du 25 janvier 1979 modifié fixant le statut particulier des corps des agents de constatation des douanes, notamment ses articles 4 et 5 ;
- VU le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État, notamment ses articles 3-1 à 3-5 ;
- VU l'arrêté du 7 août 2023 autorisant l'ouverture de recrutements sans concours d'agents de constatation des douanes au titre de l'année 2023,

A R R Ê T E :

Article 1^{er} : Madame Anne FLAUGNATTI, inspectrice principale de 1^{re} classe, cheffe du service de Wallis-et-Futuna, est nommée présidente de la commission de sélection constituée en vue du recrutement sans concours d'agents de constatation des douanes de la branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale pour des emplois d'agent de bureau de douane sur les îles de Futuna et de Wallis.

En cas d'empêchement de présidente, la présidence sera assurée par un des membres nommés à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres de la commission de sélection :

M.	TAOFIFENUA	Soane	Chef de la police aux frontières à Wallis et Futuna (PAF)
Mme	LUCCONE	Stéphany	Agent de constatation principal de 2 ^e classe (DGDDI)

En cas d'indisponibilité d'un ou de plusieurs des membres nommés à l'article 2, il pourra être fait appel à un ou plusieurs membres nommés à l'article 3.

Article 3 : Sont nommés membres suppléants :

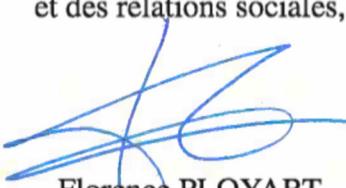
Mme PONZEVERA Isabelle Inspectrice des douanes et droits indirects (DGDDI)
M. TAMOLE Edwin Adjoint au chef de la police aux frontières à Wallis et Futuna
(PAF)

Fait le **22 SEP. 2023**

La directrice générale des douanes et droits
indirects,

Et par délégation,

La sous-directrice des ressources humaines
et des relations sociales,



Florence PLOYART